



D.2019.10.16.1.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Octobre 2019

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO ET CONNEXION LIGNE B**1.2 – 3^{ème} Ligne de Métro – Autorisation de signer le marché n° M3 2017 13854 M : missions de contrôle technique agréé (OCTA) Lot 1 avec Bureau VERITAS Construction**

L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Bacou)	
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Del Borrello à/c du point 2)	X (jusqu'au point 1.8)
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre		X (M. Aujoulat)	
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri			X
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération Toulouse Aerospace Express – 3^{ème} ligne de métro et ligne aéroport express.
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express.
- Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.
- Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé les ajustements de programme de l'opération dont une mise en service fin 2025.

Le présent appel d'offres concerne le lot n°1 des missions de contrôle technique agréé (OCTA) à effectuer lors des études de conception et en phase de réalisation.

Il porte sur les missions suivantes définies dans le décret n°92-1186 du 30 octobre 1992 :

- ✓ Mission de base : S (sécurité),
- ✓ Prestations complémentaires : PV, HAND, HAND CO, HYS, F et CO,

pour la réalisation des stations, des infrastructures linéaires et ouvrages annexes, les aménagements de second œuvre et d'équipements sur l'ensemble des stations et des équipements des infrastructures linéaires et des ouvrages annexes.

Il comporte une tranche ferme correspondant à l'exécution de ces missions en phase de conception et une tranche optionnelle correspondant à l'exécution de ces missions en phase de réalisation.

La durée prévisionnelle du marché est de 120 mois.

A titre d'information, les trois autres lots suivants viendront compléter les missions de contrôle technique :

Lot 2 : Mission L (solidité) et ses missions complémentaires sur le secteur Nord-Ouest (Colomiers-Ouvrage annexe n°3) ;

Lot 3 : Mission L (solidité) et ses missions complémentaires sur le secteur Centre (Ouvrage annexe n°3-Montaudran) ;

Lot 4 : Mission L (solidité) et ses missions complémentaires sur le secteur Sud-Est (Montaudran-Labège La Cadène).

Le présent appel d'offres ouvert concernant le lot 1 a été lancé conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20191016-20191016-1-2D- DE Date de télétransmission : 16/10/2019 Date de réception préfecture : 16/10/2019
--

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 2 juillet 2019 aux publications du JOUE et BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au lundi 12 août 2019 à 12h00.

En vertu de l'article R2132-2 du Code de la Commande Publique, le mode choisi par le Maître d'Ouvrage pour la transmission du Dossier de Consultation est la voie électronique.

Quatorze (14) dossiers ont été retirés via la plateforme tisséo.fr

Six (6) candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

1. DEKRA Industrial
2. APAVE SUD EUROPE
3. Bureau VERITAS Construction
4. QUALICONSLT
5. SOCOTEC Construction
6. BTP Consultants

La Commission d'Appel d'offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du 24 septembre 2019, retenu les candidatures suivantes :

- DEKRA Industrial
- APAVE SUD EUROPE
- Bureau VERITAS Construction
- QUALICONSLT
- SOCOTEC Construction

rejeté la candidature suivante :

- BTP Consultants

La Commission d'Appel d'offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du 8 octobre 2019, attribué le marché à **Bureau VERITAS Construction** pour un montant de **897 790,00 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20191016-20191016-1-2D- DE Date de télétransmission : 16/10/2019 Date de réception préfecture : 16/10/2019
--

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer avec **Bureau VERITAS Construction**, le marché n° **M3 2017 13854 M** concernant le **lot 1** des missions de contrôle technique (OCTA), pour un montant de **897 790,00 € HT**.

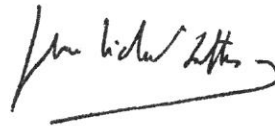
ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Michel Lattes', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES